



**COMMUNE MIXTE
DE PLATEAU DE DIESSE**
AUX AYANTS DROIT DE VOTE EN MATIÈRE
COMMUNALE

CONVOCATION

**à l'Assemblée communale du mardi 31 mars 2026
à 19 h 30, à la Salle du Battoir à Diesse**

Ordre du jour

- 1. Approbation du transfert du patrimoine administratif au patrimoine financier de l'immeuble route de Diesse 2, à Lamboing (ancienne école de Lamboing)**
 - a) Présentation du dossier*
 - b) Approbation du transfert de l'immeuble route de Diesse 2, à Lamboing, du patrimoine administratif au patrimoine financier pour la valeur comptable résiduelle de CHF 1.00 au 31.12.2024*
- 2. Approbation du transfert du patrimoine administratif au patrimoine financier de l'immeuble route de Nods 2, à Diesse (ancienne école de Diesse)**
 - a) Présentation du dossier*
 - b) Approbation du transfert de l'immeuble route de Nods 2, à Diesse, du patrimoine administratif au patrimoine financier pour la valeur comptable résiduelle de CHF 170'258.00 au 31.12.2024*
- 3. Modifications de l'art. 7 du Règlement sur le statut du personnel et les traitements du 1^{er} juillet 2014 (entrée en vigueur au 01.07.2026)**
 - a) Présentation des modifications*
 - b) Approbation des modifications de l'art. 7 du règlement sur le statut du personnel et les traitements du 1^{er} juillet 2014 (entrée en vigueur au 01.07.2026)*
- 4. Informations sur la situation actuelle de nos relations avec la communauté scolaire**
 - a) Présentation de la situation*

5. Acceptation d'un crédit d'engagement d'une dépense périodique de CHF 1'063'562.85 pour le paiement, par la communauté scolaire du Plateau de Diesse, des loyers dus à la commune mixte de Plateau de Diesse

- a) *Présentation du dossier*
- b) *Approbation du crédit d'engagement d'une dépense périodique de CHF 1'063'562.55 pour le paiement, par la communauté scolaire du Plateau de Diesse, des loyers dus à la commune mixte de Plateau de Diesse*

6. Assermentations

- a) *Promesses solennelles de deux membres de la Commission des aînés, M^{mes} Christine Wüthrich et Nathalie Simon-Vermot*
- b) *Promesse solennelle d'une membre de la Commission de l'animation, M^{me} Magali Clerc*
- c) *Promesse solennelle d'un membre de la Commission de l'urbanisme, M. Jean-François Racine*
- d) *Promesse solennelle d'un membre de la Commission des pâturages, M. Dominique Sunier*
- e) *Promesse solennelle de l'organe de vérification des comptes communaux de la commune mixte de Plateau de Diesse, G-Fid Consulting SA de Bienne*

7. Informations du Conseil communal

8. Divers et imprévus

Informations :

Sont déposés publiquement au bureau communal 30 jours avant l'Assemblée communale appelée à en délibérer, soit du 27 février au 31 mars 2026 :

- **Les modifications au règlement sur le statut du personnel et les traitements du 1^{er} juillet 2014.**

Les autres documents se rapportant à cette assemblée sont également déposés en consultation au bureau communal pendant le même laps de temps et accessibles durant les heures d'ouverture de l'administration ou sur rendez-vous, ainsi que sur notre site internet

➤ http://www.leplateaudediesse.ch/la_commune/assemblees_communes.

Les citoyennes et citoyens suisses âgés de 18 révolus et domiciliés dans la commune depuis trois mois au moins ont le droit de vote. Les autorités communales se réservent le droit de contrôler l'identité des ayants droit au vote en matière communale.

Au plus tard dans les 30 jours qui suivent l'assemblée communale :

Un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary, contre les décisions de l'assemblée communale et contre un acte législatif communal. Un recours doit être remis en 2 exemplaires. Il doit comprendre des conclusions, indiquer des faits et moyens de preuve, être motivé.

Prêles, le 27 février 2026